



QUESTION D'ACTUALITES EN DROIT DU TRAVAIL

Objectifs

- Analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle en matière de droit du travail.
- Actualiser les connaissances.
- Articuler les lois nouvelles et les accords collectifs actuels.
- Répondre à des questions sur l'application concrète des réformes.
- Connaître les nouveautés des accords de branche et CCN.
- Sécuriser les pratiques.

Programme

- **Intégrer les nouvelles règles d'exécution du contrat de travail**
 - La mise en place du plan de mobilité
 - Les conditions du bénéfice des emplois-franc
 - Les sanctions du harcèlement sexuel
 - Les 2 nouveaux dons de jours de repos
 - Le dépôt de la rupture conventionnelle
 - Le recommandé électronique
- **Appliquer les ordonnances Macron et ses décrets d'application**
 - Comprendre la refondation du Code du travail
 - La double inversion de la hiérarchie des normes
 - Les nouvelles règles de conclusion des accords collectifs
 - Le contenu des négociations obligatoires
 - L'impact sur les relations contractuelles
 - Le pouvoir de modifier les clauses des CDI
 - La conclusion du CDI " de chantier "
 - Le droit au télétravail et sa mise en place
 - La rénovation du dialogue social
 - La fusion des instances représentatives du personnel
 - CSE ou CSE central - représentants de proximité
 - L'application du régime transitoire
 - Les modalités d'exercice des fonctions électives et syndicales
 - De la sécurisation de l'emploi à la rupture du contrat de travail
 - La rupture conventionnelle collective
 - Le licenciement *sui generis*
 - Inaptitude : périmètre de reclassement et voies de contestation
 - L'utilisation des modèles de lettre de licenciement
 - Les barèmes des condamnations prud'homales (planchers et plafonds)
- **Connaître les innovations de la loi Avenir professionnel**
 - La réforme du plan de formation et du CPF
 - L'assouplissement de la formation en alternance
 - L'obligation de résultat d'égalité hommes-femmes
 - La prévention des violences à caractères sexuel et sexiste
- **Bénéficier des modifications de la loi Société de confiance**
 - La notion de droit à l'erreur
 - Le « droit au contrôle » et l'accès au rescrit
- **Mettre en pratique l'actualité jurisprudentielle**
 - Contenu du contrat de travail et vie personnelle
 - Temps de travail et abus de confiance
 - Les obligations du cumul d'emploi
 - Les critères de l'accident du travail
 - Pratiques managériales motifs de licenciement
- **Textes en projet**

Date(s) :
28 novembre 2018

Lieu :
Poitiers

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif :
260,00 € adhérent
380,00 € non adhérent

Public :
Directeurs, cadres, personnels impliqués dans la gestion des ressources humaines.

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Etude de cas
- Documentation écrite remise aux participants

Intervenant :

- **Louis-Philippe BICHON**
Avocat Conseil en droit social.
Ancien membre de la Commission Pédagogique nationale des institutions universitaires de technologie de la spécialité "carrières sociales"